



Bienvenue sur la page internet de l'Institut de formation d'Aide-soignant(e) du GRETA Savoie

Le GRETA Savoie est un organisme de formation pour adultes. Nous proposons différentes formations diplômantes (Diplômes des Ministères de l'Éducation Nationale, de la Santé, du Travail, Titres de branche...), ainsi que des prestations d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
Spécialisés en ingénierie de la formation, nous élaborons des formations spécifiques sur mesure adaptées à la demande des entreprises, des politiques publiques et des individus.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, nous sommes également habilités par la DIRECCTE comme centre de formation par apprentissage.

NOTRE IFAS

Notre institut dispose d'un agrément du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes de 43 places.



DECOUVRIR LE METIER D'AIDE-SOIGNANT :

<https://www.pole-emploi.fr/actualites/le-dossier/sante/sante-1/profession-aide-soignante.html>

<https://www.cidj.com/metiers/aide-soignante-aide-soignant>

<https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/aide-soignant-aide-soignante>

<https://www.infirmiers.com/ressources-infirmieres/nos-collegues/le-metier-d-aide-soignante.html>

Même si les emplois sont majoritairement occupés par des femmes, le métier est accessible aux hommes.

Les aides-soignants –(es) peuvent s'occuper de personnes âgées, handicapées, d'adultes, d'adolescents selon les établissements ou les services dans lesquels elles ou ils travaillent.

DEVENIR AIDE-SOIGNANT(E)

La formation est accessible, sans condition de diplôme, aux candidats suivants :

- Candidats relevant de la formation initiale
- Candidats relevant de la formation professionnelle continue sans conditions de durée minimale d'expérience professionnelle
- Candidats relevant d'une validation partielle des acquis de l'expérience (VAE)
- Agents de Service Hospitaliers Qualifiés (ASHQ) justifiant une ancienneté d'au moins 1 an en équivalent temps plein (Arrêté du 12 avril 2021).

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

➤ **SELECTION DES CANDIDATS**

La sélection des candidats est effectuée par un jury de professionnels sur la base d'un dossier de candidature et d'un entretien, destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

- L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé d'un aide-soignant en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé de l'Institut.

TEXTES REGLEMENTAIRES :

[Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture](#)

✓ **Modalités de sélection**

1-Dossier de candidature

- Une copie de la pièce d'identité,
- Une lettre de motivation manuscrite (écrite à la main),
- Un curriculum vitae (CV),
- Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation que vous trouverez (voir page 3). Ce document n'excède pas 2 pages,
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français,
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires,
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs),
- Pour les ressortissants hors Union Européenne, un titre de séjour valide à l'entrée en formation.
- Les candidats joignent une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du conseil de l'Europe.
- Documents facultatifs : Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

Il est obligatoire de se pré-inscrire sur internet pour obtenir le dossier de candidature : [cliquez ici](#)

2-Entretien oral

L'entretien d'une durée de 15 à 20 minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel. Il peut être réalisé à distance.

Les entretiens se dérouleront au Greta Savoie ou en visio, du 1^{er} mars au 30 juin 2022)

L'ouverture des inscriptions aura lieu du **10 Février 2022 au 10 Juin 2022** sur notre site internet (**pré-inscription obligatoire**).

CONNAISSANCES ET APTITUDES ATTENDUES POUR SUIVRE LA FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT (CRITERES DE SELECTION)

Les attendus et critères nationaux sont les suivants :

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral Pratiques des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

AFFICHAGE DES RÉSULTATS D'ADMISSION :

Le lundi 4 juillet 2022 à 14 H 00

à L'institut et également sur le site internet : www.gretasavoie.com

pour tous ceux qui ont accepté l'autorisation de publication des résultats

Les résultats seront affichés, simultanément au siège de l'Institut de formation et publiés sur le site internet du GRETA SAVOIE. Tous les candidats seront personnellement informés de leur résultat par écrit.

Si dans les 7 jours ouvrés suivant l'affichage, le candidat de la liste principale n'a pas transmis son accord écrit, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

En fonction des désistements d'inscription, l'IFAS du GRETA SAVOIE se charge d'appeler les candidats figurant sur la liste complémentaire. Les candidats restants sur liste complémentaire peuvent être contactés par téléphone pour intégrer un autre institut de formation n'ayant pas rempli son quota.

Les résultats seront affichés, simultanément au siège de l'Institut de formation et publiés sur le site internet du GRETA SAVOIE. Tous les candidats seront personnellement informés de leur résultat par écrit.

LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT(E)

✓ Déroulement de la formation (parcours complet)

La formation est organisée, conformément à l'arrêté du 10 juin 2021. Elle comprend 44 semaines, soit 1540 heures d'enseignement théorique et clinique en institut de formation et en milieu professionnel, réparties comme suit :

- Enseignement en Institut de formation : 22 semaines de 35 heures ; soit 770 heures dont l'AFGSU2
- Enseignement clinique en milieu professionnel : 22 semaines de 35 heures ; soit 770 heures.

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

L'enseignement en Institut de formation et les stages cliniques sont organisés sur la base de 35 heures semaine.

L'enseignement en institut de formation comprend des cours, des travaux dirigés, des travaux de groupes et des séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

Les stages cliniques sont organisés par l'institut en collaboration avec les structures d'accueil. Ils constituent un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle. Ils s'effectuent dans des secteurs d'activités hospitaliers ou extrahospitaliers, au sein des structures bénéficiant d'un encadrement par un professionnel médical, paramédical ou un travailleur social.

✓ Accéder au programme de la formation : [cliquez ici](#)

Des allègements de formation sont possibles au regard de votre parcours de formation antérieur. Nous consulter pour plus d'information ou consulter l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

✓ Comment financer votre formation :

Publics éligibles à l'aide financière régionale :

- Apprenants en formation initiale, public en poursuite d'étude
- Redoublant : 1 seul redoublement est autorisé
- Demandeurs d'emploi

Dans ce cadre, il vous est demandé de vous rapprocher de votre conseiller Pôle Emploi afin de les informer si cela n'est pas déjà fait de votre entrée en formation et de nous transmettre une attestation d'inscription à Pole Emploi avant les 15 jours d'entrée en formation au maximum, précisant :

- Votre numéro d'identifiant et votre date d'inscription à Pole Emploi
- La durée et le montant de votre indemnisation et dans le cas contraire, une attestation de non-indemnisation.

Publics non éligibles à l'aide financière régionale :

- Les salariés, les professionnels libéraux et les fonctionnaires ne sont pas éligibles au financement régional dans la mesure où ils relèvent des dispositifs d'accès à la formation continue relevant de leur employeur ou de leur OPCO.
- Les demandeurs d'emploi ayant obtenu un financement individuel
- Les personnes démissionnaires d'un CDI ou d'un emploi public.

TEXTES REGLEMENTAIRES :

[Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux](#)

TEXTES REGLEMENTAIRES :

[Arrêté du 30 décembre 2020 relatif à l'adaptation des modalités d'admission, aux aménagements de formation et à la procédure de délivrance de diplômes ou titres de certaines formations en santé dans le cadre de la lutte contre la propagation de la covid-19](#)

DEBOUCHES ET POURSUITES D'ETUDES :

- ▶ <https://www.je-change-de-metier.com/fiche-metier-aide-soignante>
- ▶ <https://www.cidj.com/metiers/aide-soignante-aide-soignant>
- ▶ <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/aide-soignant-aide-soignante>
- ▶ <https://www.infirmiers.com/ressources-infirmieres/nos-collegues/le-metier-d-aide-soignante.html>

NOS INDICATEURS

CHIFFRES CLÉS PROMOTION 2020 -2021

76 % de stagiaires satisfaits et très satisfaits

89 % de réussite à l'examen

82 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

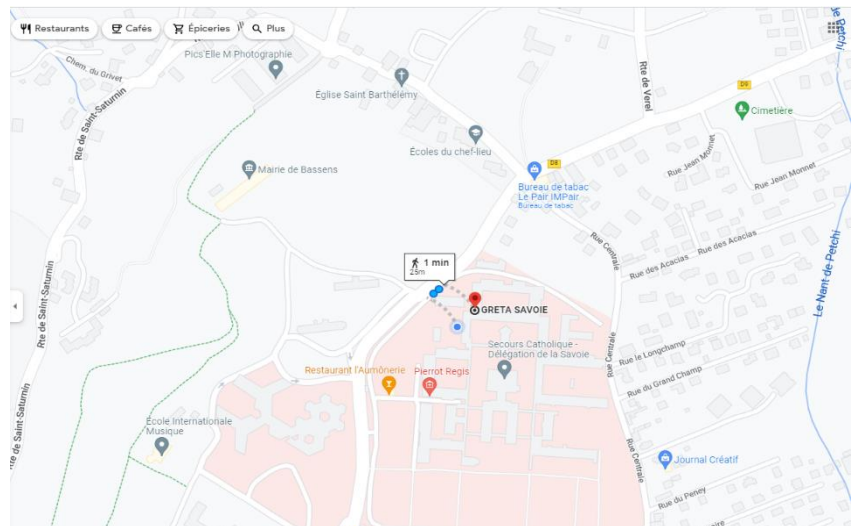
- Action de formation
- Action permettant de valider les acquis de l'expérience
- Actions de formation par apprentissage.

NOUS TROUVER :



GRETA Savoie

**Site Livettaz – Hall n°8
88 Avenue de Bassens
73000 BASSENS**



➤ ACCES EN VOITURE

ATTENTION : sur les GPS : indiquer BASSENS et non CHAMBERY

- Depuis Albertville, St Jean de Maurienne par A43
- Direction Lyon, Chambéry.
- Depuis Aix les Bains, Lyon par A41
- Direction Albertville – Sortie Chambéry.
- Continuer sur la N201.
- Sortie 17 : Bassens.
- Au rond-point, 2^e sortie sur Avenue de Bassens – 270m.
- Au rond-point, 3^e sortie sur Avenue de Bassens – 180m.
- Tourner à droite puis tout de suite à gauche direction restaurant l'aumônerie et GRETA SAVOIE.
- Continuer sur 250m parking réservé et gratuit à droite.
- Accès à pied à 20m.

➤ ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN

Bus : Ligne D proche gare, direction Plaine des sports

Arrêt : Hôpital de Bassens, à 200m du GRETA.